

Mon Sud Avesnois

Le journal d'information de la Communauté de Communes Sud-Avesnois - N°7 Septembre 2017

ANOR / BAIVES / EPPE-SAUVAGE
FOURMIES / FÉRON / GLAGEON
MOUSTIER-EN-FAGNE / OHAIN / TRÉLON
WALLERS-EN-FAGNE / WIGNEHIES / WILLIES



DOSSIER P 8/9

CONTRAT DE RURALITÉ

Projets & perspectives

Edito du Président

Budget 2017

Développement économique p.4

- De nouvelles entreprises au PIDE
- La future Zone d'Activité Economique à Fourmies
- Un club BNI sur le territoire Chaudronneries d'Anor
- Les 3 bureaux d'architectes locaux
- Reconversion des chaudronneries d'Anor

Innovation p.7

- Du nouveau dans la gestion de la collecte des déchets

Dossier p.8

- Contrat de Ruralité

Tourisme p.10

- Ouverture du Château de Mérode
- Du nouveau à l'Office du Tourisme Sud-Avesnois
- La découverte du patrimoine avec le Hututu
- L'au revoir de David Petit

Ruralité p.12

- La 3G est arrivée à Baives
- De nouveaux élus à Willies
- Appel à candidature à Wallers en Fagne

Numérique p.13

- Le numérique au service des territoires ruraux

Territoire p.13

- Le Schéma de Cohérence Territorial

Lecture Publique p.14

- Les nouvelles du réseau Médi@'pass
- Le projet de café médiathèque à Eppe-Sauvage

Culture et patrimoine p.15

- Les ambassadeurs de la pierre bleue

Informations p.16

- Le Forum entreprendre
- Le salon Made in Hainaut

Mon Sud-Avesnois, dynamisme et concrétisations



Mesdames, Messieurs,

Nous venons de franchir la mi-mandat. C'est un instantané important, à la fois pour faire un point d'étape et pour évoquer les grandes lignes du « reste à réaliser ou à ouvrir ».

Tout d'abord, nous pouvons se satisfaire du démarrage des **3 Maisons de Santé Pluridisciplinaires sur Anor, Fourmies et Trélon**. Notre

initiative intercommunale suscite beaucoup d'intérêt de la part d'élus d'autres territoires français. Notre prochain challenge est de continuer à **accueillir d'autres professionnels de santé** et plus particulièrement des médecins généralistes... Nous nous y attelons.

Le **réseau de lecture publique transfrontalier**, quant à lui, prend toute sa dimension à l'échelle de notre bassin de vie franco-belge et même au-delà. La fin de l'année 2017 et l'année 2018 **amplifieront les différentes actions** en direction de l'ensemble des publics avec le soutien officiel de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et l'accompagnement méthodologique du Département du Nord. L'équipe des professionnels et des bénévoles de l'ensemble des médiathèques se structure autour de **Quentin SIMON**, coordinateur, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Comme évoqué dans notre dernier journal, la **validation de notre « Contrat de Ruralité »**, le premier signé dans le Nord, permet de mettre le pied à l'étrier à une dizaine de dossiers déjà bien avancés en 2017 en les accompagnant financièrement. C'est, me semble-t-il, une **belle reconnaissance** du remarquable travail engagé depuis plusieurs années par les élus et les techniciens en partenariat étroit avec le monde agricole, les collectivités, les associations, les particuliers, les porteurs de projets...

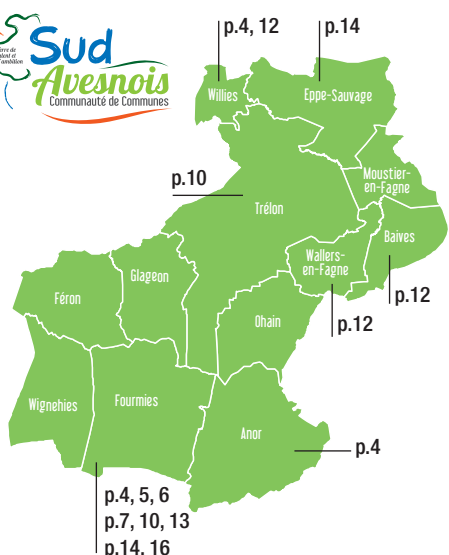
Nous devons également relever des enjeux dans les mutations à venir. Nous parlons depuis (trop) longtemps de notre enclavement, qu'il soit routier ou ferroviaire. Ce n'est pourtant pas faute de nous mobiliser à tous les niveaux (toutes sensibilités politiques confondues). Sur ces sujets, faisons confiance aux nouveaux élus en responsabilité ! Mais il y a un domaine pour lequel nous ne devons pas nous « rater » et revendiquer notre « dû » en matière d'équilibre territorial, c'est celui du « numérique » car il nourrit l'espoir du **développement d'une attractivité rurale, innovante, ambitieuse, en perspective**. Il ouvre de nombreuses portes. Il peut nous permettre d'exister, en renforçant le tissu économique d'aujourd'hui mais aussi d'accompagner, d'encourager les initiatives de demain à l'échelle de la CCSA.

Plusieurs projets d'implantation, de mutualisation, sont à l'étude dans nos services. Par ailleurs, nous oxygénons notre patrimoine immobilier en nous séparant d'un certain nombre de bâtiments obsolètes et non rentables tout en investissant dans ceux qui renforcent l'activité économique.

Nous voulons nous démarquer de ce fatalisme qui nous colle à la peau depuis trop longtemps en **continuant d'impulser une dynamique ambitieuse**. Notre territoire a de nombreuses qualités, soyez-en persuadés ! Battons-nous ensemble pour donner de notre bassin de vie une image positive, attractive et réactive. **Nous avons du potentiel et des atouts**. Ensemble, nous voulons et devons réussir ce grand challenge du 21^e siècle.

Vous invitant à la lecture de ce journal et vous restant fidèlement dévoué.

Jean-Luc Pérat
Président de la Communauté de Communes Sud-Avesnois
Maire d'Anor



Journal d'information de la Communauté de Communes Sud-Avesnois

Tirage : 12 000 exemplaires - Directeur de la publication : Jean-Luc PÉRAT
Responsable de la rédaction : Dominique CÉSAR • Photos : CCSA, Fotolia, PNRA, RESA • Rédaction : Communauté de Communes Sud-Avesnois •
Maquette : Pélagie GABEZ / GRISMOUSE Liessies • Impression : DEDEYSTERE
/ Fourmies • Dépôt légal en cours

BUDGET 2017 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Dotation de l'État La baisse se poursuit

Le budget primitif 2017 a été approuvé par le conseil communautaire lors de la séance du 14 avril 2017. Avec une poursuite de la baisse des dotations de l'Etat (-160 000€), le budget de fonctionnement diminue de près de 390 000€ comparé à l'année précédente (soit 10 762 000€) alors que l'investissement a été fixé à hauteur de 3 865 000€.



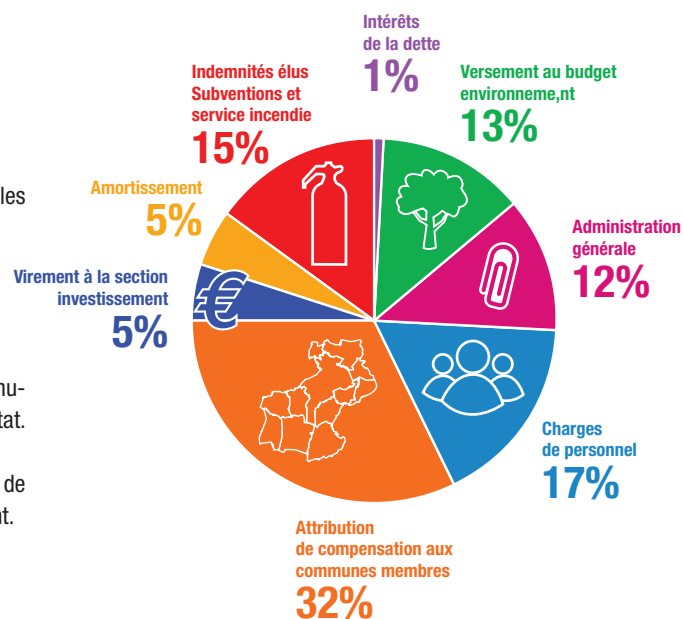
BUDGET GENERAL Dépenses fonctionnement

Les élus ont décidé le maintien des taux d'imposition intercommunaux pour les ménages :

- Taxe d'habitation : 11,11% soit 1 686 609€
- Taxe sur le foncier bâti : 1,13% soit 186 066€
- Taxe sur le foncier non bâti : 4,14% soit 32 313€

D'autres financements viennent également alimenter le budget de l'intercommunalité tels que les taxes ménages, les taxes entreprises et les dotations de l'Etat.

À noter que les charges du personnel ne représentent que 17% des dépenses de fonctionnement, la plupart des agents étant affectés au service environnement.



Environnement

Les principales dépenses de fonctionnement sont constituées des :

- Traitement des déchets (ordures ménagères et recyclables) : 38%
- Frais de personnel chargé de la collecte : 39%

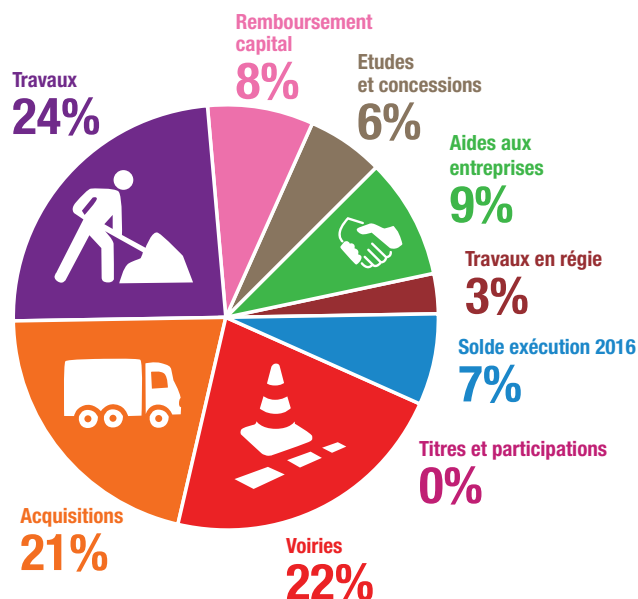
Alors que les recettes proviennent essentiellement des :

- Subvention du budget général : 53%
- Vente de produits recyclables : 25%
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16%

Signalons que les taux de TEOM pour 2017 ont été maintenus au niveau de 2016. L'investissement est en grande partie consacré à l'achat d'un camion de collecte des déchets ménagers (220 000€), d'une balayeuse (257 000€), de bacs de collecte (116 000€) et de l'aménagement en régie d'un quai de boues (75 000€).

BUDGET GENERAL Dépenses investissement

Les dépenses d'investissement sont en forte baisse comparé à 2016 en raison de la mise en service des 3 Maisons de santé fin 2016. Le reliquat des dépenses pour ce dossier est de 503 000€. Les autres opérations à vocation économique concernent principalement l'acquisition de terrains et les études pour la création d'une ZAE sur Fourmies (952 000€), l'aménagement de voiries pour la zone commerciale et la ZAE (852 000€) et l'aide aux entreprises (100 000€).



Ils sont arrivés au PIDE...

« LEADER INTÉRIM »

Au cœur du pôle économique

Spécialisée dans l'intérim et la prestation de services aux entreprises, la société « Leader intérim » a intégré l'hôtel d'entreprises du PIDE le 1^{er} décembre 2016. Son responsable, Reynald Coppeaux, explique les raisons de cette intégration : « *nous bénéficions de locaux fonctionnels, agréables et qui nous permettent d'être en contact avec la vie locale et les entreprises* ». L'équipe composée de cinq personnes occupe quatre bureaux dont un est situé au rez-de-chaussée et permet d'accueillir les personnes du mardi au jeudi, les lundi et vendredi étant réservés aux entretiens sur rendez-vous. La société « Leader intérim » est également présente à Maubeuge. Elle propose des offres d'emploi dans les secteurs suivants : bâtiment, travaux publics, restauration et logistique.



**renseignements
& demandes de rendez-vous**

2 rue du Général Chomel
59610 FOURMIES
03 27 57 57 41

SVD FINANCE

L'accompagnement personnalisé

Céline Delacourt était déjà dans le métier pour la société Presto installée à la Ruche d'entreprises du PIDE. Frédéric Versel était responsable d'une agence immobilière installée dans la galerie commerciale de « Carrefour » implantée sur la zone de la Marlière.

Lorsque les deux professionnels ont créé la SAS « SVD Finance », ils ont donc choisi de rester sur un territoire qu'ils connaissent bien. Ils ont intégré l'Hôtel d'entreprises du PIDE en début d'année 2017.

Tandis que Céline Delacourt assure plus les rendez-vous sur le terrain, Frédéric Versel gère toute la partie administrative. « *Nous nous situons entre l'acquéreur, le client, le notaire, l'agence... notre manière de travailler c'est d'accompagner le client jusqu'à la signature définitive, notre politique est de trouver des solutions* » explique Frédéric Versel.

L'avantage de « SVD Finance » est de travailler en partenariat avec l'agence immobilière Cedric V que Frédéric Versel connaît bien ainsi que les notaires

implantés sur le secteur. « *Le bouche à oreille fonctionne* » ajoute Frédéric Versel. C'est ainsi qu'un client satisfait de la prestation en génère d'autres, parfois au sein d'une même entreprise : « *Nous travaillons avec quasiment toutes les banques et nous allons au mieux pour que l'acquéreur soit toujours gagnant* ». La société propose également ses services en matière de renégociation et de rachat de crédits.

contact

SVD Finance
2 rue Raymond Chomel - ZA La Marlière
59610 FOURMIES
03 27 65 11 47
[Facebook.com/svdfinance](https://www.facebook.com/svdfinance)

SAS EURO-NÉGOCE

E-commerce et e-logistique

A 50 ans, Bruno Bronchain s'est lancé dans le e-commerce, la vente sur catalogue par internet. Cet ancien responsable logistique a créé avec sa fille Angélique la SAS Euro-négoce installée dans l'espace entreprises du PIDE depuis octobre 2016.

Au démarrage, Bruno Bronchain louait un bureau de 59m² dans lequel il stockait une partie de la marchandise mise en vente sous la marque « Euronégoce ». Depuis, l'activité propre s'est développée et en parallèle il a également mis en place une activité de e-logistique, envoi, affranchissement et expédition de marchandises, ce qui a nécessité de louer un atelier. « *On essaie, on s'adapte, on développe l'activité* » explique Bruno Bronchain.

Cet ancien salarié de la société Posso a eu l'idée de relancer le produit phare de la maison dans les années 80 : la boîte à outils T-Box 400. Dans la même gamme de produits, il lance la « flipper box » qui semble, elle aussi, déjà faire fureur. Euronégoce vend donc ses produits, de la chaussette à la Bible en CD en passant par des bijoux fantaisie, par l'intermédiaire de ses sites propres Euro-négoce, Achatdiscount et la T-box.com mais également un

large éventail d'articles en tous genres, sur des plateformes de e-commerce bien connues. Il est ainsi en mesure de répondre à toutes les demandes des clients sans devoir de nouveau augmenter sa capacité de stockage. Les articles arrivent de la même manière chez le client dans un délai de 48h.



contact

www.euro-negoce.fr
4 rue du général Chomel - FOURMIES
03 27 53 35 75
euronegocedistri@gmail.com

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une ZAE à Fourmies d'ici 2018

Plusieurs entreprises implantées à Fourmies dont Eurocave et Texam ont sollicité la Communauté de Communes Sud-Avesnois dans le cadre de leur projet de développement. Les entrepreneurs, à la recherche de nouvelles surfaces d'activité pour répondre à des besoins logistiques, ont exprimé leur volonté de demeurer sur la ville de Fourmies.



Faute de réserve foncière pouvant répondre à la demande, la Communauté de Communes Sud-Avesnois a travaillé en lien avec la ville de Fourmies. L'examen approfondi du PLU a permis de repérer sur le territoire **une zone intéressante non encore exploitée de près de 20 hectares**, zone située le long de la RD42 derrière Jeanne III. Par ailleurs du côté de la ville de Fourmies, un projet d'aménagement dans le cadre de l'ANRU pour cette entrée de ville est en réflexion.

Les démarches ont été engagées pour urbaniser la zone et lui donner une vocation économique. Devant l'urgence de la demande, **le travail a rapidement débuté, dès juin 2016**. En août, des négociations à l'amiable sont engagées avec les propriétaires privés qui débouchent sur l'acquisition de 15 hectares permettant de mener à bien le projet.

Parallèlement, tenant compte de l'intérêt de cette zone économique pour le territoire, le

Conseil départemental a pris une position favorable sur le projet et travaille à la création d'une connexion de la future zone à la RD42. **Les services de la voirie vont donc faire réaliser un mini-échangeur comportant deux bretelles de raccordement.**

Ce projet de création de ZAE bénéficie de crédits du Contrat de Ruralité. Des études sont en cours de réalisation concernant le sol, les relevés topographiques, les zones humides et la disposition des bâtiments. Elles sont confiées à un bureau d'études placé sous la direction de la SEM Nord à qui a été attribuée la maîtrise d'ouvrage. De leur côté, les entreprises mènent une réflexion sur la nature des bâtiments à réaliser afin de répondre à leurs besoins, et ce avec l'appui technique d'un bureau d'études. **L'ensemble, création de la zone économique et réalisation des bâtiments, devrait être livré à la fin 2018.**

BNI

Un club BNI créé sur le territoire

« J'étais à l'origine de la création du club BNI de Valenciennes, pourquoi ne pas en créer un à Fourmies » entame Benoît Wascot qui, avec l'appui d'un autre chef d'entreprise du territoire, Loïc Bruyère, a donc pris l'initiative de mobiliser les chefs d'entreprises sur le territoire. « Le BNI Sud-Avesnois est né de la volonté de deux chefs d'entreprises voulant favoriser le développement économique sur le territoire. Le BNI est un club de recommandations d'affaires dont la philosophie est « qui donne reçoit » enchaîne Benoît Wascot. C'est en apportant des affaires aux autres qu'on en reçoit : « le club BNI est un ensemble de 36 chefs d'entreprises qui recommandent les uns et les autres aux uns et aux autres dans le but de développer les affaires de chacun ». Une fois l'idée lancée, il a fallu constituer le groupe. Les démarches entreprises ont duré plusieurs mois pour au final aboutir au lancement du club « BNI Sud-Avesnois Challenge » au printemps 2017. D'autres clubs existent déjà aux frontières du Sud-Avesnois à Vervins, Maubeuge, Valenciennes... avec lesquels le club BNI du Sud-Avesnois peut entretenir des liens mais la volonté du club est bien de faire travailler les chefs d'entreprise sur le territoire. L'une des particularités du club BNI est de n'accueillir qu'un représentant par profession.

contacts

alineherblot@gmail.com
06 33 55 40 42

PORTTRAITS

3 bureaux d'architectes locaux



« ED architecture » à Willies

Diplômée de l'école Saint-Luc à Tournai, Elodie Durin vient d'ouvrir son bureau d'architecture « Ed architecture » à Willies, installée pour l'heure à son domicile.

Après un premier emploi au sein de l'agence Guérin-Keller de Fourmies, Elodie Durin prend le large, destination le Brésil et le Mexique pour de courtes missions bénévoles et le Canada où elle restera en poste une année. « J'avais envie d'aller voir ailleurs ce qui se passait. J'ai travaillé dans un cabinet à Montréal où j'ai fait des concours d'architecte » confie la jeune professionnelle.

À l'issue de cette expérience, Elodie Durin revient dans la région avesnoise où elle a vécu la plus grande partie de sa vie. Elle travaille en Belgique avant de retourner pour un temps au sein de l'agence Guérin-Keller. Et en janvier 2017 elle se lance. « **Je fais beaucoup de constructions écologiques, de constructions bois.** J'ai actuellement des chantiers de rénovation énergétique, d'extensions pour des projets de particuliers. L'intervention d'un architecte n'est pas obligatoire mais cela permet d'avoir une vision globale et cohérente du projet et d'avancer phase par phase sans être continuellement dans les travaux. Je poursuis les formations pour rester informée et toujours au niveau » détaille Elodie Durin.

contact

ED architecture
06 63 02 97 14
www.ed-architecture.com

Le cabinet d'architectes Garin-Keller

En 1981, l'année même où il a décroché son diplôme d'architecte, Jean-Luc Keller a ouvert son agence d'architecture à Fourmies et su gagner la confiance de ses clients privés comme publics. Avec son associé Jean-Louis Garin, il affiche un « beau palmarès » : des projets réalisés sur le territoire de Fourmies, mais aussi à Avesnelles, Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge ou Valenciennes par exemple, et même au-delà des frontières du Nord avec une quinzaine de logements récemment livrés à Buironfosse dans l'Aisne.

Les dernières réalisations sont sans conteste ses « bébés préférés ». Il s'agit de trois « opérations phare » comme l'architecte les qualifie lui-même : la Maison de santé de Fourmies, l'extension de l'Hôtel « Le château de la Marlière » où sept chambres ont été aménagées dans les dépendances et le laboratoire biologique. « *Le métier devient compliqué mais c'est un métier passionnant. On essaie de répondre au mieux aux exigences des clients et personnellement je suis mes affaires, je ne lâche jamais un chantier en cours de route, je suis là de A à Z* » explique l'architecte.

Régulièrement de jeunes collégiens sont accueillis en stage de découverte dans le cabinet d'architectes et de ce passage sont nées des vocations.



contact

SCP Garin-Keller
11 rue Saint-Louis
59610 FOURMIES
03 27 60 64 69



Julie Godefroy à Fourmies

Son diplôme d'architecte en poche, c'est en Gironde au sein de la petite agence qui l'a accueillie en stage durant ses études que Julie Godefroy débute sa carrière professionnelle. « *J'avais beaucoup d'initiative dans mon travail et j'ai appris là-bas les bases de ce que je fais aujourd'hui* » explique la jeune femme.

Après cette première expérience à l'autre bout de la France, la jeune femme, originaire de Trélon, est revenue vivre et s'installer dans sa région d'origine, l'Avesnois. « *J'ai décidé de me lancer, je me suis inscrite à l'ordre des architectes et l'aventure a démarré en mars 2014* » poursuit la jeune professionnelle qui compte essentiellement sur le bouche à oreille pour faire sa clientèle. « *Doucement mais sûrement* » telle est sa devise.

Et pour l'heure cette politique semble bien lui réussir. La jeune architecte a été retenue pour la création de l'institut médico-éducatif qui ouvrira ses portes avant la fin 2018 dans les locaux de l'ancienne école Jean-Macé à Fourmies. Il s'agit là d'un « beau projet architectural » mais aussi d'un beau projet humain car pour répondre aux attentes des futurs occupants, des personnes atteintes d'autisme, il est indispensable pour elle d'entrer dans cet univers qu'elle ne connaissait pas. « Je me nourris de cette expérience qui va me permettre d'apprendre deux fois plus vite et me rendre plus forte » sourit Julie Godefroy, jeune femme de nature plutôt discrète mais qui, une fois sur le chantier, « s'affranchit de toute retenue ».

contact

Julie Godefroy
architecte desl
4, rue de Minors
59610 FOURMIES
06 73 31 27 08
archi.jug@gmail.com

LES CHAUDRONNERIES D'ANOR

Une partie du bâtiment reconvertie en entrepôt logistique

Le site de la chaudronnerie d'Anor abrite depuis le 1^{er} juillet un entrepôt de stockage de la société Passat, déjà présente à Fourmies. L'entreprise, spécialisée depuis 30 ans dans l'offre de produits « malins et innovants » à des clients de la grande distribution alimentaire ou spécialisée, cherchait à regrouper en un même espace une activité éclatée en différents points de stockage.



La Communauté de Communes Sud-Avesnois a proposé au responsable de rénover la partie du bâtiment des chaudronneries d'Anor encore disponible pour lui permettre d'y installer cet entrepôt logistique. Des travaux de rénovation pour un montant de 114 000€ HT ont été réalisés (dalle de béton coulée sur une surface de 3000m², installation d'un système de vidéosurveillance...) par deux entreprises locales : De Barba pour la partie travaux publics et Loelec pour le volet vidéosurveillance.

Dans ce dossier de revitalisation du site, la Communauté de Communes Sud-Avesnois a bénéficié d'une subvention dans le cadre du Contrat de ruralité d'un montant de 39 000€ ainsi que d'une aide de 15 000€ au titre du dispositif « Leader Avesnois ».

contact

www.passat.fr
Site de Fourmies-Anor
03 27 60 80 80

informations

Bernard Dejardin, responsable
du service environnement
b.dejardin@cc-sudavesnois.fr

ENVIRONNEMENT

De nouvelles économies dans la collecte des déchets

La Communauté de Communes Sud-Avesnois a récemment fait l'acquisition d'un nouveau camion de collecte des ordures ménagères. Le nouveau camion bi-compartimenté permet une collecte du verre (secteur du GUIDE) avec une qualité nettement supérieure à l'ancien. Ce véhicule étant doté des dernières normes anti-pollution, il permet de réduire la consommation de carburant de 100 à 85 litres (en collecte). L'ancien camion est conservé en camion de remplacement (mulet en cas de panne).

Le service environnement de l'intercommunalité a déjà innové en matière d'économie, notamment en réduisant les transports vers l'usine d'incinération des ordures ménagères de Maubeuge. Aujourd'hui, les ordures ménagères sont déposées dans une fosse de 99 m³ au sein des services à Fourmies pour être acheminées par un semi-remorque de 97 m³ une fois par jour, alors qu'avant, trois camions se rendaient quotidiennement à l'incinérateur de Maubeuge après ramassage.

Résultats : près de 30 000 € d'économies annuelles, et une diminution de l'impact CO₂.





CONTRAT DE RURALITÉ

Les projets retenus en 2017 & perspectives

Un contrat avec l'Etat pour développer le Sud-Avesnois !

C'est pour promouvoir des ruralités dynamiques, innovantes et solidaires que le précédent gouvernement a décidé d'instaurer les Contrats de Ruralité. Ce nouveau dispositif permet d'accompagner l'émergence et la mise en œuvre de projets de territoire partagés entre l'État et les collectivités. Doté de crédits spécifiques de l'État chaque année, il favorisera également la constitution d'un cadre de cohérence des investissements publics.

La CCSA a été retenue dans le cadre de l'appel à candidature des territoires nationaux au titre des Contrats de Ruralité. Ces contrats visent à coordonner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie, pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural. Ils s'articulent autour de six volets prioritaires : l'accès aux services et aux soins, la revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité, l'attractivité du territoire, les mobilités, la transition écologique, la cohésion sociale.

Michel Lalande, préfet de la Région Hauts-de-France, préfet du Nord, est venu signer avec la Communauté de Communes Sud-Avesnois le premier Contrat de Ruralité du Département du Nord, le 10 février dernier au PIDE. Ce fut l'occasion de mettre en évidence la dynamique territoriale. Le 23 mars, Virginie KLES, sous-préfet de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, confirmait cette contractualisation en notifiant l'enveloppe budgétaire de 800 000€ pour 2017 alloués aux projets, au service des habitants et du territoire, des projets phares pour le territoire et aujourd'hui en cours de réalisation !

Quelques projets dont les travaux ont démarré :

> **La Plateforme Mobilité** est un espace réaménagé pour accueillir différentes structures œuvrant pour la mobilité des habitants du Sud-Avesnois. Le Contrat de Ruralité contribuera à hauteur de 15 500€ pour les travaux d'électricité du bâtiment appartenant à la ville de Fourmies.

> **La ville de Fourmies** souhaite rénover différents commerces en centre-ville qu'elle possède afin de redynamiser le tissu commercial, et, pour ce faire, le Contrat de Ruralité appuiera le projet à hauteur de 70 000€.

> **Réhabilitation des ex-chaudronneries Anor** (voir article page 7)

> **Le café de Féron**, appartenant à la commune et fermé depuis 2016, sera réhabilité et rénové afin d'y organiser une mobilisation citoyenne pour proposer un portage associatif. Outre l'aspect commerce, le projet tend à se développer sur un volet culturel et participatif pour tisser du lien social. Le Contrat de Ruralité aidera ce projet.

> **Le café-médiathèque Eppe-Sauvage** (voir article page 15)
D'autres projets bientôt prêts à démarrer :

> **Un restaurant scolaire et une micro-crèche** devraient voir le jour d'ici 2018 à Trélon. Éloigné de l'école primaire et aujourd'hui trop vétuste, la commune doit se conformer aux



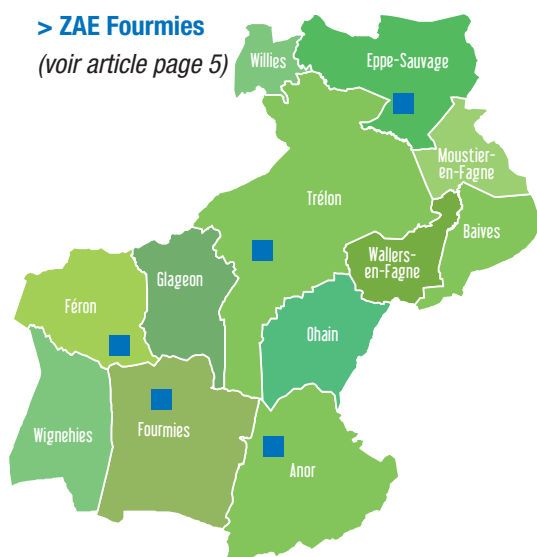
à 2020

normes actuelles pour construire son nouveau restaurant scolaire qui intégrera l'école René Bry. Ce projet s'articule avec celui de la micro-crèche qui devrait prendre place dans les locaux actuels de la cantine. Ces deux projets, soutenus par le Contrat de Ruralité avec près de 150 000€, mettront l'accent sur l'utilisation du bois local pour la construction et la rénovation.

> En lien avec le réseau de lecture publique transfrontalier, **la commune d'Anor réhabilitera prochainement les locaux de l'ancienne école maternelle, actuelle médiathèque, en complexe multi-activités.** Ce projet verra naître un lieu de vie et d'échanges intergénérationnel et culturel, véritable centre de services et d'activités intégrant la médiathèque, le centre de loisirs, les activités périscolaires, le club des aînés et les activités en direction des jeunes. Soutenu par la DRAC, le Contrat de Ruralité cofinancera le projet à hauteur de 220 000€.

> **ZAE Fourmies**

(voir article page 5)



Retour sur la 2^{ème} journée de la ruralité



Ensemble, construisons le développement numérique du territoire

Le 31 mars dernier avait lieu la deuxième Journée de la Ruralité au centre de conférence du ValJoly, **journée d'étude et de séminaire pour comprendre et appréhender la révolution digitale qui attend chacun d'entre nous.**

Appuyée par les services de la Région Hauts-de-France, Isabelle Zeller, directrice de la Mission Numérique régionale, a introduit la discussion et rappelé que le numérique est au service du projet de territoire. Le numérique transforme le tissu économique, les compétences et refonde la relation au client. Or, bien souvent, **l'action publique est en retard sur le quotidien du consommateur** : « nous pouvons acheter un livre en ligne mais nous ne pouvons pas payer la cantine, obtenir un document administratif... Nous sommes ici pour répondre aux besoins, améliorer le service tout en gardant la proximité ».

Durant cette journée, parcourant les nouveaux modes de production et de consommation, de la modernisation et du développement de la télémédecine à l'amplification des démarches dématérialisées, il est apparu que des craintes et des doutes subsistent dans les différents secteurs d'activités. En effet, le numérique

apporte son lot de réponses innovantes à certains besoins du quotidien au travers d'applications et de nouvelles machines à commande numérique, contribuant au développement économique, mais il demeure complexe d'en discerner les limites.

Les collectivités ont un rôle important à jouer et doivent s'engager auprès des publics pour accompagner une utilisation consciente et protégée du numérique.

Cette deuxième Journée de la Ruralité a été précédée d'une **sensibilisation large pour toute la population**, invitée à se rendre sur les lieux démonstrateurs du numérique, **le L@bo de Fourmies et le SmartLiving Lab**, à profiter d'une formation dans le champ éducatif, à rencontrer une association déjà bien impliquée dans ces technologies comme **Muséomix Nord**, sans oublier un atelier pour les lycéens avec l'association « **Entreprendre pour Apprendre** ».

Ce faisceau d'actions, associé aux rencontres de la Journée de la Ruralité, a permis de définir le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUS) du territoire dont l'objectif premier sera de répondre aux besoins numériques de la population par le développement des réseaux et la mise en œuvre d'outils et d'accompagnements adaptés.

Retrouvez les Actes de la 2^{ème} Journée de la Ruralité sur www.sud-avesnois.fr



Horaires

Visites guidées
à 11h, 14h30 et 16h30.

Avril, mai et octobre :
les samedi et dimanche.

Juin à septembre : du jeudi au lundi.

Et toute l'année sur rendez-vous pour
les groupes à partir de 12 personnes

LE CHÂTEAU DE TRÉLON

Et si on menait la vie de château...

C'est l'unique château à visiter dans l'Avesnois. Propriété de la famille de Mérode depuis au moins 1580, il est ouvert au public pour des visites guidées d'une heure au départ du parc.

Vous allez vous plonger dans l'histoire de l'une des plus grandes familles, liée à la plupart des cours européennes au fil de l'Histoire. Les membres de la maison de Mérode ont porté depuis le XV^e siècle les titres de comte, de baron du Saint-Empire et de prince. Ils sont cousins ou aïeux des familles de Monaco, d'Arenberg, de la famille royale espagnole ou de la famille royale italienne...

La demeure de 50 pièces a bénéficié au fil des générations d'importantes transformations mais elle conserve cette capacité incroyable de vous plonger dans la vie de château...

Tarifs

- 8€ par personne
- Gratuit pour les moins de 12 ans
- Groupes (à partir de 19 personnes) : 7€ / pers.
- Groupes scolaires (à partir de 20) : 5€ / élève
- Groupe d'enfants (à partir de 7) : 6€ / enfant

Contact

simon@chateaudetreton.com
07 69 25 17 42
www.chateaudetreton.com

OFFICE DE TOURISME DE FOURMIES

Du nouveau, du nouveau à l'OT...

Afin de recevoir au mieux les visiteurs, le bureau d'accueil du centre-ville de Fourmies a été repeint entièrement. Terminé le vert foncé, vive la couleur crème, beaucoup plus claire et agréable, tant pour les conseillères en séjour que pour les visiteurs.

Les habitués ne s'y trompent pas, dès qu'ils franchissent la porte, ils constatent d'emblée le changement. Ces travaux de réfection ont été réalisés par les brigades d'insertion et du patrimoine de la Communauté de Communes Sud-Avesnois.

Parmi les autres nouveautés de l'Office de Tourisme Sud-Avesnois, la sortie d'une collection de 16 cartes postales consacrées à l'Avesnois. Elles sont en vente au tarif de 0,50€ l'unité, à 3€ les 8 ou à 5€ les 16. En multivues, elles reprennent les visuels emblématiques de la destination : l'Ecomusée de l'Avesnois, la Station Touristique du ValJoly, la pierre bleue ou encore le fameux Maroilles.

Il est à noter que cet été encore, comme c'est le cas depuis 2013, un bureau d'informations touristiques a été ouvert au cœur du ValJoly. Mutualisé en termes d'accueil avec les autres offices de tourisme de l'Avesnois et du Sud-Hainaut belge, il permet de renseigner les clientèles sur les animations et activités à faire en famille autour du site départemental. Il est installé dans la maison du ValJoly où les professionnels renseignent le public les dimanche, lundi et mardi.



JEU D'AVENTURE

« Bonjour les petits alchimistes, je vais vous raconter l'histoire du Hututu... »

Savez-vous que c'est l'un des protecteurs de la forêt ? Il est le seul à connaître la recette magique permettant de créer le spectre de lumière. Pour le préserver, Hututu a enfermé chaque couleur qui le compose dans un élément.

renseignements

Office de Tourisme
du Sud-Avesnois
20a rue Jean-Jaurès
59610 Fourmies
03 27 61 16 79

Le don exceptionnel du Hututu attise la jalousie et la convoitise de nombreux êtres maléfiques. Ils sont 6 à lui avoir dérobé le talisman magique qui contient les 6 éléments. Partez dans le Sud-Avesnois pour un périple fait d'aventures et de mystères. Aidez le petit Hututu à récupérer les 6 couleurs du spectre. Faute de quoi, la lumière risque de disparaître, et le gris va s'emparer de toute la nature.

Voici donc l'histoire qui débute le nouveau produit développé conjointement par les équipes de l'Office de Tourisme et de l'Ecomusée de l'Avesnois.

Il s'agit de proposer une nouvelle manière de découvrir le patrimoine du Sud-Avesnois avec la mise en œuvre d'un jeu d'aventure en plusieurs étapes qui pourra se faire au rythme voulu par ses participants. Ces derniers pourront faire l'acquisition du jeu d'aventure dans différents points de vente (OTSA, Ecomusée, ValJoly...). La besace sera vendue 15€ à l'Office de Tourisme, sur



les sites de l'Ecomusée de l'Avesnois et à la Station touristique du ValJoly.

À l'intérieur, les participants retrouveront tous les éléments nécessaires pour faire leur jeu-aventure :

- Des fiches explicatives pour chacune des 6 étapes
- Des coups de cœur pour profiter de visites spécialement tarifées
- Des recettes à reproduire sur le thème du petit alchimiste
- Des objets qui permettront de résoudre les 6 énigmes

Une dernière épreuve sera à réaliser à l'Office de Tourisme avec quelques ultimes surprises au rendez-vous.

DÉPART

David Petit : « Ce n'est qu'un au revoir... »

Cet été, David Petit a quitté Fourmies pour Maubeuge. L'ancien directeur de l'Office de tourisme du Sud-Avesnois revient sur les actions menées depuis son arrivée en février 2013.

Qu'est-ce qui a changé ?

« À mon arrivée, l'Office de tourisme du Sud-Avesnois fonctionnait « à l'ancienne », avec du matériel vétuste, une vision encore ancrée dans le XX^e siècle et un personnel démotivé. J'ai toujours mis en avant la passion nécessaire pour travailler dans le tourisme. Je crois que très vite Laurence Bodèle et Nathalie Mahut ont compris que je voulais, avec elles, franchir de nombreux caps. Elles sont devenues conseillères en séjours, et non plus seulement agents d'accueil. La différence est essentielle car aujourd'hui lorsque l'on franchit les portes d'une structure d'accueil c'est pour y trouver un conseil avisé et personnalisé. L'édition d'un nouveau guide touristique aujourd'hui le magazine « Sud-AvesnWhaaa, le mag à partager », le site Internet, les réseaux sociaux, la communication décalée, l'accueil hors les murs, la commercialisation et surtout l'animation du réseau des prestataires touristiques ont suivi ».

Ce dont vous vous souviendrez ?

« J'ai eu la chance de constater que sur ce « petit » territoire, il y avait une véritable envie de travailler ensemble. C'est primordial et c'est ce qui a permis au Sud-Avesnois d'être précurseur dans bien des domaines : la boutique en ligne des artisans sur le site Internet, la mise en œuvre d'un



questionnaire d'évaluation touristique ou encore la formation des prestataires aux nouveaux outils Web... Autant d'actions portées par l'OT du Sud-Avesnois remarquées au niveau départemental, voire régional, autant d'actions exemplaires désormais copiées ».

Pourquoi avoir choisi Maubeuge ?

« C'est une proposition que je ne pouvais pas refuser. Pour moi, la Sambre fait partie de la destination Avesnois et en créant un Office de Tourisme à l'échelle de l'Agglomération, il y a comme en Sud-Avesnois, une volonté politique forte de développer le tourisme. Et puis, je reste le local de l'étape et ça c'est un atout à la fois pour la Sambre, le Sud-Avesnois et l'Avesnois en général. C'est la position que je partage avec les élus de ces deux territoires. Nous devons parvenir à échéance courte à unir les forces des 4 Offices de tourisme de l'Avesnois, pour n'en faire qu'un. Il ne s'agit pas de tout centraliser en un seul point d'accueil mais bien d'être plus forts ensemble en termes d'ingénierie, de projets et de stratégie touristiques ».

LA 3G À BAIVES

L'internet-téléphonie mobile 3G est arrivée à Baives !



Le 16 mars dernier, Laurent Vitoux, délégué régional d'Orange, est venu en personne lancer officiellement la 3G à Baives. Une longue attente pour le maire du village, Claude Gary, qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à ses 162 habitants de bénéficier d'un accès à la téléphonie et à l'internet mobiles.

Ce sont près de 150 000€ investis par Orange, de la pose des antennes jusqu'à leurs relais au central d'Avesnes-sur-Helpe, qui ont été nécessaires pour accueillir les trois opérateurs nationaux. D'autres communes de la Fagne sont encore en attente, mais les dossiers sont en cours.

MAIRIE

De nouveaux visages pour Willies

Il l'avait annoncé lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, Laurent Meresse a quitté le territoire en juillet dernier pour rejoindre sa compagne en Bretagne.



En 22 années au Conseil municipal de Willies, Laurent Meresse aura vu se transformer le village dont il connaît chaque détail de son histoire. Il a laissé sa place à Bruno Lallement, 1^{er} adjoint jusqu'alors de la commune, et lui a confié les clés de la mairie le 26 juillet dernier. Fabienne Pépin accède au poste de 1^{ère} adjointe, et Claude Bauduin conserve sa fonction d'adjoint aux travaux.

Bruno Lallement en quelques mots

Originaire d'Aulnoy-lez-Valenciennes, Bruno Lallement habite Willies depuis 1992. Il est actuellement directeur de l'association départementale des Francas du Nord. Militant de l'Education populaire, il a contribué à la mise en place de l'association « La Pépinière des Possibles » et de l'Amap de Willies. Il souhaite désormais renforcer la participation des habitants aux projets et à la vie du village.

APPEL À CANDIDATURE

Ferme Sénéchal à Wallers en Fagne

La Communauté de Communes Sud-Avesnois recherche un porteur de projets pour sa propriété sur la commune de Wallers-en-Fagne, ancienne maison forestière située au milieu d'une parcelle boisée de 7 hectares. Si vous êtes intéressés pour vous lancer dans un projet en économie touristique ou de développement durable, contactez-nous.



renseignements

03 27 60 65 24
v.clement@cc-sudavesnois.fr





Le numérique au service des territoires ruraux

Le schéma directeur des usages et services numériques du territoire, un outil de développement et de cohésion

Véritable enjeu de développement et d'inclusion, l'accès au numérique et à ses outils doit toucher l'ensemble des habitants. La Communauté de Communes Sud-Avesnois (CCSA) s'est déjà engagée dans cette voie et notamment en matière d'accès aux soins. Les élus ont voulu aller plus loin en se dotant d'un Schéma directeur des usages et services numériques (SDUS), en corrélation avec celui de la Région Hauts-de-France. Le SDUS territorial a pour objectif la déclinaison du Contrat de ruralité. Dans ce « Contrat de ruralité » signé avec l'Etat en février 2017, six axes de travail ont été retenus, faisant suite à la « Journée de la ruralité » organisée par la CCSA. La deuxième journée de la ruralité mise en place en 2017, a porté sur l'impact des changements apportés par le numérique au quotidien dans la vie des habitants, l'activité des acteurs économiques et des collectivités publiques.

Autour de ces six axes qui sont « l'accès aux services publics, aux services marchands et aux soins par le numérique », « la revitalisation des bourgs-centres s'appuyant sur le numérique », « le numérique dans l'attractivité du territoire », « le numérique pour faire évoluer la mobilité », « la transition numérique du territoire » et « le numérique facteur de cohésion sociale », les élus ont voulu affirmer leur volonté de définir collectivement une politique adaptée au plus près du territoire pour répondre aux besoins de sa population. Ambitieuse, cette vision du développement du numérique du territoire sur le

long terme aborde la problématique de manière transversale et dynamique, et s'appuie sur de multiples exemples.

**Le SmartLiving Lab,
une démonstration pour le territoire !**

Immersion totale dans l'univers de demain... Lieu de diffusion du savoir-faire régional et d'expériences d'usages numériques, le SmartLiving Lab by CITC est un démonstrateur mobile et itinérant soutenu par la Région Hauts-de-France. Projection d'un quotidien connecté gravitant autour de l'homme, le SmartLiving Lab by CITC est une invitation à découvrir les innovations technologiques autour de différents thèmes dont l'habitat, le commerce ou encore le tourisme.

Fourmies a été retenu parmi les 6 territoires sélectionnés par la Région. Le SSL était présent du 23 février au 14 avril dernier au Lycée Camille-Claudel.

Quelques chiffres

Le SmartLiving Lab by CITC a accueilli 1331 visiteurs dont 258 entreprises, 592 élèves, 81 élus et 380 particuliers. Les 10 temps forts qui ont rythmé la présence du SSL ont rassemblé 603 participants. Le rayonnement a été régional et trans-frontalier avec 55 entreprises belges et 57 élus ou entreprises de l'Aisne.

infos & contact

<http://www.smartlivinglab.fr/>
Stéphanie Lassalle
s.lassalle@cc-sudavesnois.fr

TERRITOIRE

SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification qui doit permettre d'assurer le développement équilibré, harmonieux et durable du territoire et mettre en cohérence les politiques d'urbanisme des différentes communes qui le composent.

Le SCoT fixe les grandes orientations de développement de l'arrondissement pour les 20 ans à venir en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique et de déplacements. Il doit permettre d'offrir aux habitants un cadre de vie à la hauteur de leurs attentes tout en préservant les espaces naturels et agricoles, en favorisant le renouvellement urbain, en organisant l'urbanisation autour des équipements et services, en optimisant les déplacements, en régulant l'offre commerciale et en diversifiant l'offre et la qualité des logements. Le SCoT a également vocation à favoriser les activités économiques et l'emploi.

Retrouver le SCoT dans son intégralité sur www.scot-sambre-avesnois.fr



REMERCIEMENTS



Les élus et acteurs du réseau de lecture transfrontalier Médi@'pass saluent le travail de **Christel Duchemann**, développeur de territoire à la Médiathèque départementale du Nord, pour son implication depuis plus de 4 années dans l'élaboration et la mise en œuvre du réseau de la Communauté de Communes Sud-Avesnois et de l'entité de Momignies.

ANIMATIONS CULTURELLES

Réseau Médi@'pass les Actualités

Le réseau de lecture publique transfrontalier est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles à travers deux dispositifs.

Le Contrat Territoire Lecture permettra notamment le cofinancement de la programmation culturelle du réseau, qui se décline en plusieurs actions, destinées à différents publics :

- Les « **Bébés lecteurs** », série d'actions liant lecture, petite-enfance et parentalité,
- Les « **Goûters numériques** » visant à sensibiliser les habitants aux pratiques numériques,
- « **Le Prix des Incorruptibles** » s'adressant plus spécifiquement aux enfants de maternelle et primaire, autour d'une sélection de livres.
- **Le Festival intercommunal du film d'animation** proposant un concours, des ateliers, animations et projections autour du film d'animation,
- Les « **Jardins Partagés** » donnant l'occasion de rencontres intergénérationnelles, projections, ateliers manuels et participatifs autour du potager et de la nature,
- L'incontournable « **quinzaine du conte** » invitant petits et grands à (re)découvrir folklore local et histoires d'ailleurs.



Le réseau Médi@'pass est une opération de la CCSA (Communauté de Communes Sud-Avesnois) et de la commune de Momignies soutenue par le Département du Nord et la DRAC des Hauts-de-France



Le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) a pour but de **démocratiser l'accès à la culture** par l'accueil de deux collectifs d'artistes en résidence. Cette année, ce sont le duo de plasticiens ORAN et la troupe de la Baraque Liberté qui poseront leurs valises en Sud-Avesnois dès janvier 2018. Des rencontres et gestes artistiques seront programmés tout au long de l'année scolaire sur l'ensemble des communes.

La Communauté de Communes s'est en outre dotée d'un véhicule électrique, financé en partie grâce aux fonds européens LEADER. Ce véhicule Kangoo permettra notamment d'assurer la navette entre les médiathèques du réseau, et d'assurer ainsi la circulation des documents entre les différents sites, via un système de réservation qui sera mis en place en fin d'année.

renseignements

<http://ccsa.reseaubibli.fr/>

Réseau Media'pass

Contact

Quentin Simon
03 27 60 76 04

q.simon@cc-sudavesnois.fr



Quentin SIMON, nouveau coordinateur du réseau Médi@'pass

Originaire de Glageon, Quentin Simon a pris ses fonctions de coordinateur du réseau de lecture publique transfrontalier Médi@'pass le 1^{er} juillet dernier. Titulaire d'un Master de management des institutions culturelles à Sciences Po Lille, il assure dorénavant le lien entre les équipes des différentes médiathèques de la Communauté de Communes et de Momignies, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Médiathèque Départementale du Nord.

Ses missions sont les suivantes :

- Coordonner la programmation culturelle intercommunale
- Assurer la communication du réseau
- Organiser la coordination entre le réseau et les différentes instances nationales, départementales et régionales.
- Contribuer en lien avec les équipes des médiathèques à offrir un service public de proximité et de qualité.





CAFÉ - MÉDIATHÈQUE

Un nouveau lieu de vie à Eppe-Sauvage !

Eppe-Sauvage accueillera bientôt un nouveau lieu polyvalent comprenant un café, une épicerie, une médiathèque et un espace culturel de proximité.

Le maintien d'un lieu de vie au cœur du village était une priorité pour les élus eppois. Le Café de la Place a été racheté par la municipalité qui a bénéficié de diverses subventions, notamment du Contrat de Ruralité. Des travaux de réhabilitation et de **mise en accessibilité du Café de la Place** ont enfin démarré cette année. Un jeune couple ouvrira, au début de l'année 2018, le **nouveau café-médiathèque d'Eppe-Sauvage**.

Véritable tournant pour la commune, ce lieu polyvalent proposera des services de proxi-

mité, un lieu convivial et participatif pour les familles, les associations et les habitants. De nombreuses animations culturelles seront proposées tout au long de l'année.

L'aventure ne fait que commencer, quelques événements sont déjà programmés pour le prochain trimestre, dans le cadre des actions « Jardins Partagés » du réseau Médi@'pass les 16 et 17 septembre, les 18 et 19 novembre et dans le cadre des portes ouvertes d'ateliers d'artistes les 14 et 15 octobre, et ce n'est qu'un début !



PATRIMOINE

La Pierre bleue a ses Ambassadeurs

Notre territoire possède un patrimoine bâti unique grâce à la combinaison de deux richesses : un savoir-faire et un matériau, une pierre bleue aux caractéristiques exceptionnelles. Dans le cadre d'« Objectif Blue Stone », la Ville de Soignies, Hainaut Développement, l'Office de tourisme Sud-Avesnois et la Communauté de Communes Sud-Avesnois ont entrepris de former des Ambassadeurs de la Pierre bleue sur l'ensemble du territoire transfrontalier. La première promotion a été accueillie les lundis 12 et 19 juin respectivement dans l'Avesnois et le Hainaut. Les Ambassadeurs sont français ou belges, vivent et travaillent sur notre territoire. Ces professionnels du tourisme, de la culture ou commerçants sont au contact d'un public varié, qui la plupart du temps, ne connaît pas la pierre et ses utilisations. L'objectif de ces journées est de doter les participants des outils indispensables pour parler simplement de la pierre, de ses caractéristiques et des savoir-faire. Ces Ambassadeurs sont à l'avant-garde de la redynamisation de la filière.



ENTREPRENDRE EN GRANDE THIÉRACHE

Le Forum a atteint son objectif

Mis en place pour la 2^e année consécutive par Pôle emploi, La Maison des entreprises de la Thiérache et de la Serre et la Communauté de Communes Sud-Avesnois, le « Forum de la création, de la reprise, du développement et de la transmission » a atteint son objectif. Le temps d'une journée, les porteurs de projets ou futurs porteurs de projets ont eu à disposition une trentaine de professionnels répartis en quatre pôles : accompagnement, financement, régime social, fiscal, assurances et locaux d'activité.

Statut de l'entreprise, business plan, aides à la création, aides à la reprise d'entreprise... L'écoute et l'accompagnement personnalisés auront permis aux porteurs de projets de progresser dans leurs démarches.

À l'exemple de deux restauratrices qui ont saisi l'opportunité du Forum « Entreprendre en grande Thiérache » pour avancer dans leur projet d'ouvrir leur propre affaire. La première étape était pour elles de décrocher leur CAP. C'est désormais chose faite. Pour elles, comme pour les autres visiteurs, ce Forum aura été l'occasion de rencontrer réunis en un même lieu, à la Ruche des entreprises au PIDE à Fourmies, bon nombre de partenaires utiles à la concrétisation de leurs projets.

Les visiteurs en demande ont ainsi pu trouver auprès des professionnels présents

écoute, conseils et pistes de financement. À l'image d'un salarié envisageant de reprendre l'entreprise dans laquelle il travaille et venu discuter, se renseigner, chercher à vérifier que son projet est réalisable. Certains n'en étaient encore qu'au stade de la réflexion. Pour eux aussi, le regard des professionnels s'est avéré être un appui très utile pour avancer sereinement dans la maturation de leur projet. Un artisan boulanger souhaite développer son activité et cherche à racheter une nouvelle affaire. Il est intéressé par les aides à la reprise. Forte de ses années d'expérience dans l'Education Nationale, une enseignante pense qu'il y a place pour créer un service d'accompagnement des salariés dans leurs parcours de formation. Se lancer ou pas ?

renseignements

www.mets.oxatis.com

Prochain Forum « Entreprendre en Grande Thiérache » : juin 2018



Comme chaque année, la Communauté de Communes Sud-Avesnois est présente au salon de l'entreprise et du terroir de Fourmies. Elle y présente les savoir-faire des entreprises locales, ainsi que l'ensemble de ses services à la population et aux porteurs de projets.

> RENDEZ-VOUS LES 2 ET 3 SEPTEMBRE



Communauté de Communes Sud-Avesnois,
Pôle Intercommunal de Développement Économique,
Zone d'Activité La Marlière,
2 rue du Général Raymond Chomel,
BP 60046, 59612 Fourmies Cedex
03 27 60 65 24
contact@cc-sudavesnois.fr

www.sud-avesnois.fr

**Vous souhaitez créer
ou reprendre une entreprise ?
Développer votre activité économique ?**

**Le Pôle Intercommunal
de Développement Économique
est là pour vous aider
à entreprendre et réussir...**

SALON « MADE IN HAINAUT »

Les territoires présents aux Portes du Hainaut !

Les 18 et 19 mai derniers, avec la Communauté de Communes du Pays de Mormal et l'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, la Communauté de Communes Sud-Avesnois était présente au salon « Made in Hainaut » à Wallers, événement professionnel dédié à la valorisation des savoir-faire des entreprises du territoire et plus largement de la Région Hauts-de-France. Ces deux jours de salon ont été l'occasion de **présenter les projets de développement économique et les services apportés par les Intercommunalités**. Nos territoires en ont profité pour présenter leurs offres en matière de terrains et de bâtiments aux industriels et dirigeants d'entreprises présents parmi les nombreux visiteurs qui ont été accueillis.

L'opération sera renouvelée en 2019 pour le prochain salon « Made in Hainaut ».



renseignements

www.salon-madeinhainaut.com